

Assat, commune sans pesticides

Numéro spécial mars 2017



Le mot du maire

L'idée d'une commune soucieuse de la protection de l'environnement, de votre santé et de celle des agents techniques qui travaillent pour vous, date déjà de 2011. Aidés par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, les services du Plan d'Action Territorial « Gave de Pau » et avec l'implication du personnel, nous avons enregistré une baisse significative des quantités de produits phytosanitaires utilisées.

Aujourd'hui nous avons conscience de devoir aller plus loin, notre souci principal est de rendre encore plus sains nos espaces publics, en particulier ceux destinés aux jeunes : cours des écoles, aires de jeux, stades et de ne pas polluer les nappes alluviales. Ceci ne doit pas se faire au détriment de la propreté des rues, l'embellissement des espaces publics, en particulier du cimetière. De plus, ceci doit rester dans les limites d'un budget raisonnable.

En 2016, l'Agence de l'Eau Adour Garonne nous a apporté à nouveau son soutien financier : ce qui nous a permis de travailler sur un plan de gestion différenciée des espaces verts de la commune, avec le bureau d'études Territori et d'acquérir du matériel performant et des végétaux couvre sol.

Impliqués dans la démarche, avec la volonté de continuer à être exemplaires en anticipant les changements, les élus et les agents communaux sont à votre écoute et prêts à répondre à vos questions. Ce journal vous permettra de mieux comprendre les enjeux environnementaux et de santé. Les manifestations organisées dès ce printemps seront l'occasion de poursuivre le dialogue. C'est avec la participation de chacun d'entre vous que la commune va passer le cap de la transition vers le zéro phyto :

**Ensemble, conservons la qualité paysagère de notre commune,
sans pesticides.**

Pierre RODRIGUEZ

Pesticide, quésaco ?

C'est un produit constitué de substances actives destinées principalement à lutter contre :

les herbes
(herbicides)

les champignons
(fongicides)

les insectes (insecticides)

dans le cadre du désherbage ou la culture de plantes.



Risques

Les pesticides présentent des risques et dangers pour :

la santé humaine

intoxication aiguë (vomissements, vertiges, irritations...), toxicité chronique (cancer, infertilité, maladies neurologiques...)

l'environnement

pollution ponctuelle ou diffuse de l'eau, de l'air, des sols, perturbations des milieux et diminution du nombre d'espèces animales et végétales...



Du côté réglementaire

Depuis le 1er janvier 2017, les communes ne sont plus autorisées à utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts, promenades, voiries et forêts accessibles ou ouverts au public. Ce sera à votre tour dès 2019, d'ailleurs, ces produits ne sont plus en libre distribution dans les magasins depuis le début d'année.

6 février 2014

22 juillet 2015

1er janvier 2017

1er janvier 2019

Adoption de 2 lois prévoyant une interdiction des pesticides

Interdiction pour les collectivités et fin du libre service pour les particuliers

Interdiction pour les particuliers

Le zéro phyto

Le plan de gestion différenciée à Assat

Afin de supprimer l'usage des produits phytosanitaires, un plan de gestion différenciée est mis en place sur notre commune. Il se décline en plusieurs types d'interventions :

- ♦ Des solutions curatives, pour arracher ou couper la végétation non voulue sur l'espace public.
- ♦ Des solutions préventives, pour éviter ou empêcher l'herbe de s'installer dans les massifs.
- ♦ Des aménagements astucieux pour garantir l'embellissement du village, tout en réduisant le travail d'entretien.
- ♦ De nouvelles façons de regarder la végétation spontanée.
- ♦ Des engagements de citoyens qui ont choisi de végétaliser leurs pieds de mur.

Le désherbage



La balayeuse désherbeuse arrache l'herbe sur la voirie et supprime les matières organiques, propices au développement de la végétation.



AVANT



APRÈS



Dans les espaces difficiles d'accès et en cailloux, les agents utilisent un système anti-projections pour désherber.

Le paillage



En couvrant le sol, le paillage permet aussi de limiter l'arrosage et la fertilisation, en apportant de la matière organique.

D'un point de vue paysager, il permet d'homogénéiser les massifs.



Vous pouvez aussi reproduire le paillage dans votre jardin grâce aux déchets de tonte, de taille d'arbustes ou de feuilles mortes.



en actions à Assat

Les aménagements



Des trottoirs et parkings reverdissent pour limiter les travaux de désherbage.



Le cimetière se met au vert.
Un ensemencement a été réalisé pour accueillir le végétal et permettre un entretien facilité.

La préservation de la biodiversité



Les prairies de fauche tardive sont des refuges utiles pour les insectes et les autres animaux.



Les murets de la commune abritent de nombreuses espèces intéressantes, comme le capillaire des murailles.

Les initiatives des particuliers



Rue du Château



Rue Vieille

Vous aussi devenez acteur de ce changement en entretenant sans pesticides votre pas de porte !

En 2017 à Assat, sensibiliser petits et grands

Connaître la flore spontanée pour favoriser son acceptation, réfléchir à la notion de « propreté » et engager chacun à porter un autre regard sur la présence de cette végétation plus couramment appelée « mauvaises herbes », sont des axes de sensibilisation développés sur notre commune.

Les élus et agents techniques d'Assat, accompagnés par la SCOP Territòri et l'association Ecocène, vous proposent des temps forts.

Jeudi 30 mars, à 20h30

Réunion publique à la salle communale.

Venez découvrir et discuter des changements de pratiques à Assat et de leurs intérêts.



Lavelanet de Comminges

Du 9 mars au 13 avril et du 4 mai au 22 juin

Les jeudis après-midi à l'école : animations sur la biodiversité et création d'une exposition avec les enfants.

Vendredi 9 juin

Journée d'animation à l'école pour comprendre l'impact des pesticides et découvrir les techniques alternatives à leur utilisation.



Pau

Jeudi 22 juin

Temps festifs ouverts à tous les assatois.

16h-18h : Visite commentée des espaces verts de la commune.

18h-20h : Restitution de l'exposition créée par les enfants.

20 h : Pôt de l'amitié.

À l'automne

Journée thématique sur le zéro phyto

Ensemble, avec le zéro phyto dans nos rues et nos jardins, tout en respectant l'avenir de notre village, participons à embellir Assat !



Journal réalisé avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne

